



***L'essentiel de
l'Observatoire***

L'essentiel de l'Observatoire

Le Département du Rhône :

- 293 communes (57 pour le Grand Lyon) ; 1 707 084 habitants (1 277 218 pour le Grand Lyon).

L'eau potable :

- **Structuration intercommunale très développée :**
 - 48 collectivités compétentes : 3 en production, 45 en production-distribution.
 - 51 services : 3 en production, 48 en production-distribution.
 - 6 communes n'adhèrent à aucun EPCI.
 - 98 % des communes adhèrent pour tout ou partie de leur territoire à un EPCI (national : 74,5 %).
 - 98,9 % de la population desservie adhère à un EPCI (national : 69 %).
 - 8 services compétents en distribution desservent 86,5 % des habitants.
- **Liens interdépartementaux :** 5 syndicats interdépartementaux.
- **Gestion par affermage prédominant :**
 - 4 modes de gestion : régie, régie avec prestation de services, affermage, gérance.
 - 43 services (84 %) gérés en affermage, soit 90 % de la population.
 - 2 gestionnaires majoritaires : SDEI (en nombre de services) et Veolia (en population).
 - 8 % de communes gérées en régie, soit 3,3 % de la population desservie (national : 47,5 % des communes françaises, soit 30 % de la population).
- **Origine de l'eau très majoritairement souterraine :**
 - 388 points de prélèvement contribuent à l'alimentation des rhodaniens.
 - 351 prélèvements dans le Rhône : 349 prélèvements souterrains, 2 prélèvements superficiels.
 - 98 % des volumes prélevés d'origine souterraine.
 - 35 % des volumes facturés d'origine souterraine (eau d'origine mixte pour le Grand Lyon) contre 63 % en région Rhône-Alpes et 48,4 % en France.
- **Ratio nombre d'habitants par abonné :** ratio départemental : 3,2 habitant/abonné ; variation de 1,5 à 4.
- **Consommation totale moyenne : dans les normes, mais impact du logement collectif et des industriels**
 - 178 m³/abonné/an. Valeur supérieure à la valeur de référence (120 m³/abonné/an) car impact des consommations non-domestiques, essentiellement du Grand Lyon.
 - 151 l/jour/habitant. Consommation journalière par habitant dans les « normes » (150 l/j/hab.), bien qu'elle prenne en compte les consommations non-domestiques.
 - Part du logement collectif très importante dans Rhône (69 % d'appartements).
- **Indicateurs de performance du réseau (hors syndicats de production) :**
 - Rendement départemental consolidé : 85 %, varie de 54 % à 98 % ; Une majorité des services (71 %) ont un rendement compris entre 70 et 90 %.
 - Indice Linéaire de Pertes départemental consolidé : 4,45 m³/j/km, varie de 0,23 m³/j/km à 26 m³/j/km. Lien avec densité linéaire d'abonnés et nombre de branchements.
- **Prix du m³ d'eau potable pour une facture de 120 m³ (hors redevance pollution) :**
 - Prix moyen pondéré par abonné : 1,92 € TTC/m³ (2,18 €/m³ hors Grand Lyon).
 - Variation de : 1,20 à 3,43 € TTC/m³ ; Prix moyen pondéré plus élevé pour les services affermés.
 - 84 % de la population a un prix inférieur à 2 € TTC/m³.
 - Corrélation possible entre faible densité d'abonnés (abonnés/km) et prix élevé.

Assainissement collectif :

- **Structuration intercommunale développée mais complexe. Services majoritairement de petite taille :**
 - 162 collectivités compétentes.
 - 166 services dont 154 pour la compétence collecte.
 - 94,5 % des communes ont un service d'assainissement collectif (national : 68 %).
 - 16 communes ne disposent pas de service d'assainissement collectif.
 - 68 % des communes adhèrent pour tout ou partie de leur territoire à un EPCI (national : 45,3 %).
 - 86 % des services comptent moins de 2 000 abonnés.
 - Complexité du fait du recouvrement territorial des compétences collectes, transport et épuration.
- **Liens interdépartementaux :** 3 intercommunalités interdépartementales.
- **Répartition des modes de gestion équilibrée en nombre de services :**
 - 3 modes de gestion : régie, régie avec prestation de services, affermage.
 - 87 services (52 %) gérés en affermage, 79 services (48 %) gérés en régie.
 - Avec le Grand Lyon : 75 % des abonnés des services de collecte sont en régie.
 - Sans le Grand Lyon : 74 % des abonnés des services de collecte sont en affermage.
 - 2 gestionnaires majoritaires : SDEI et Veolia.
- **Stations d'épuration :**
 - 175 stations ; schéma prépondérant : 1 station d'épuration par commune.
 - 76 % des stations ont une capacité de traitement inférieure à 2 000 EH (national : 78,9 %).
 - 45 % des stations ont un traitement par boues activées, représentant 98 % des capacités épuratoires en nombre d'EH.
 - 25 % des stations ont plus de 30 ans (national : 15 %) ; répartition homogène des stations selon leur âge.
 - 85 % des boues (en tonne de matières sèches) sont incinérées (national : 19 %).
- **Conformité :** 56 stations (32 %) non conformes selon la directive ERU.
- **Réseaux :** 51 % du réseau est mixte ; 20 % est unitaire (national : 33 %).
- **Zonages d'assainissement :**
 - 93 % des communes disposent d'un zonage (national : 72 %).
 - 24 % des communes ont ou vont réviser leur zonage pour prendre en compte le volet « eaux pluviales ».
- **Prix du m³ d'eau assainie pour une facture de 120 m³ (hors redevance de modernisation) :**
 - Prix moyen pondéré : 1,05 € TTC/m³ (1,47 €/m³ hors Grand Lyon).
 - Variation de : 0,32 à 3,07 € TTC/m³ ; prix moyen pondéré plus élevé pour les services affermés.
 - 97,3 % des abonnés a un prix inférieur à 2 € TTC/m³.

Assainissement non collectif :

- **Structuration intercommunale développée**
 - 75 collectivités compétentes ; 50 communes et 25 EPCI.
 - 83 % des communes adhèrent pour tout ou partie de leur territoire à un EPCI (national : 87 %).
 - 98 % des communes ont un Spanc opérationnel en 2011 (national en 2008 : 75,5 %).
- **Liens interdépartementaux :** 3 intercommunalités interdépartementales.
- **Régie prépondérante :** 71 % des Spanc sont gérés en régie.
- **Conformités :** 14 % des installations contrôlées sont conformes.